

Espaces et densités

Au cours des cinquante prochaines années, presque 75% des habitants de la planète résideront dans les villes. Celles-ci, faut-il le rappeler, consomment trois quarts de l'énergie mondiale. L'organisation des territoires urbanisés devra nécessairement chercher à atteindre un « métabolisme » en boucle... afin de réduire la consommation d'énergie et recycler ce que nous produisons. La métropolisation des territoires nécessite la recherche de nouvelles formes urbaines et le partage des espaces publics. Si l'idée de ville compacte et durable constitue une alternative plausible à l'étalement urbain, elle implique de gérer des rapports compatibles avec une notion élargie du patrimoine bâti. Les transformations attendues par la densification posent la question de la reconstruction de la ville sur elle-même. Premiers signes: les nouvelles lois de surélévation d'immeubles, sur l'énergie et le projet de Praille-Acacias-Vernets.

La dualité entre « ville en tache d'huile » et « ville compacte maîtrisée » apparaît avec l'extension des villes au XIX^e siècle. Le plan Blotnitzki de 1858 et d'extension de 1897, puis le Plan de Genève et sa banlieue de 1915 témoignent de cette mouvance. Dès le XX^e siècle, les plans de 1935 (Braillard-Bodmer) et 1937 formalisent une croissance urbaine régulée par un maillage vert à l'échelle régionale. Après la guerre, comme toutes les villes d'Europe, Genève développe son plan d'urgence pour l'habitat. Le plan Marais de 1953 dessine les nouveaux contours de la ville. En dix ans, les « cités-satellites » offriront 18 000 logements. On ambitionne un canton pour 800 000 habitants, le Plan Biermann trace d'intenses voies routières (1959). Suivent alors le démantèlement du réseau de tram et le « Plan alvéolaire » de 1963-67. On est dans la culture des Trente glorieuses et de la table rase (Charte d'Athènes des CIAM, 1953-57). Mais ces modèles productivistes sont contestés. Dès 1968, différents mouvements citoyens ou associatifs appellent à la conservation et la restauration des villes. Avec la protection de l'environnement, la prise de conscience patrimoniale génère un Plan directeur cantonal (1989) plus restrictif à l'urbanisation. Il faut attendre le nouveau plan « Genève 2015 » pour ouvrir une perspective de « densification différenciée de la couronne suburbaine ». Cette vision, plus planificatrice que spatiale, aurait dû permettre la construction de 35 000 logements d'ici 2015. Le projet actuel d'agglomération – huit fois plus étendue que Genève – modifie l'échelle des problèmes et reprend le concept de « ville compacte multipolaire » devant organiser un million d'habitants à l'horizon 2030 (www.projet-agglo.org).

La crise environnementale et sociale que vivent toutes les villes s'amplifie aujourd'hui par une crise économique qui nous rattrape... Elle nous remet dans l'imprévu et nous invite à devoir « gérer l'incertitude »¹. Examiner ce qui doit croître ou décroître, notamment en matière d'utilisation des sols et d'énergie, repenser la ville par le paysage, voilà ce sur quoi il nous est donné de projeter. Il est pour l'heure essentiel de repenser le « vivre ensemble » et les espaces plus denses: *on ne peut humaniser la quantité qu'en articulant le nombre avec sensibilité*². Retrouver les saveurs du temps et de la proximité nous permettrait d'aspirer à des « économies humanisées », qui respectent différents repères et différents territoires. Il devient plus que nécessaire de dépasser l'axiome de « capacité » pour redonner à « l'espace » territorial sa véritable dimension durable entre société, ville, croissance, patrimoine et nature.

Marcellin Barthassat

¹ Edgar Morin, interview sur la crise dans *Le Temps* du 30.12.2008.
² Aldo van Eyck du Team Ten, sur la critique des CIAM à Otterlo en 1959.



Le modèle carougeois: à même densité (1,2) coexistence entre deux formes urbaines que deux siècles séparent.

S'élever, surélever: la verticalité aux prises avec des forces antagonistes

Construire en hauteur pour épargner de l'espace au sol: cette devise semble être de plus en plus d'actualité, tant elle demeure une réponse plausible à plusieurs problèmes posés par notre territoire restreint dont celui lancinant de l'occupation rationnelle et économique du sol. Et pourtant... cette démarche de se « dilater vers le ciel », sous une double forme – s'élever, surélever – se confronte paradoxalement à des forces antagonistes, oscillant entre l'évidence de sa pertinence et sa fragilité face à des vents contraires. Ce court texte n'a d'autre ambition que celle d'évoquer certains aspects de ce mouvement de balancier.

S'élever: il faut d'emblée relever la fascination que les tours continuent à exercer auprès des architectes, maîtres d'ouvrage mais aussi auprès de certains représentants de la classe politique. En effet, la dimension exceptionnelle et presque mythique de ces réalisations contribue pleinement à leur promotion par les médias – comme en témoignent les nombreuses émissions télévisées et articles dans la presse qui s'enthousiasment pour la course effrénée à « la tour la plus haute » à laquelle se livrent ces derniers temps plusieurs villes suisses et internationales.

Cette dimension médiatique des tours est somme toute peu intéressante. En revanche, l'option de construire en hauteur se rapporte actuellement à quelques enjeux

essentiels du devenir de notre territoire, dont notamment celui de la compacité urbaine, condition nécessaire pour restreindre l'étalement et renforcer les qualités d'urbanité d'une ville bénéficiant d'un haut niveau d'équipements, privilégiant les relations de proximité et réduisant les déplacements pendulaires. En effet, les tours présentent des qualités intrinsèques liées au développement en hauteur, qui leur confèrent a priori une efficacité et rationalité permettant d'atteindre des densités élevées tout en préservant une emprise minimale du sol.

Bruno Marchand
suite en page 2

Au sommaire de ce numéro

VILLE ET DENSITÉ

- 2 La densité urbaine liée à la question de la qualité *Entretien avec Charles Pictet, par Eliane Brigger*
- 3 A propos de Praille-Acacias-Vernets *François Maurice*
Le patrimoine: un empêchement de tourner en rond? *Carte blanche à Erica Deuber Ziegler*

- 4 Un ardent défenseur du patrimoine *Entretien avec Georg Germann, par Jean-Pierre Lewerer*
- 5 Tournay, ou le réveil abrupt d'une Belle au Bois dormant *Christine Amsler*
- 6 Visites et conférences. Adrian Schmid, nouveau secrétaire général de Patrimoine suisse.
Le Prix Wakker 2009 à Yverdon-les-Bains
Lectures *Jean-Pierre Lewerer*



S'élever, surélever : la verticalité aux prises avec des forces antagonistes

suite de la première page

Malgré ces qualités, la construction de tours se confronte de nos jours à une série de difficultés : d'une part, sa perception de la part de la population demeure encore souvent négative, basée certes sur des questions esthétiques mais aussi sur la crainte de la rupture d'échelle, l'ampleur des ombres portées et les déséquilibres sociaux et économiques que ces formes peuvent engendrer (faisant aussi écho aux critiques acerbes, émises notamment par les sociologues à partir des années 1960, dénonçant la spéculation foncière, l'anonymat et les problèmes sociaux posés par ces constructions en hauteur); d'autre part, il faut reconnaître, qu'au niveau technique, plusieurs questions demeurent parfaitement ouvertes : l'intégration dans le skyline – et d'une façon générale, dans le paysage urbain et naturel –, la relation aux espaces publics, la capacité à engendrer une véritable mixité des fonctions, l'adéquation avec des principes écologiques et techniques sont autant de problèmes complexes qu'il faut savoir gérer et surtout ne pas sous-estimer.

Surélever : actuellement au centre des débats à Genève, cette forme de densification urbaine – associée souvent à l'augmentation de la profondeur du bâti – n'est pourtant pas nouvelle et a des précédents historiques que, curieusement, l'on ne cite pas souvent. A Berne et à Genève, notamment, une occupation en profondeur (sur les cours situées à l'arrière) et en hauteur s'est accomplie durant plusieurs siècles à partir d'une structure de base stable – un parcellaire long et étroit, le tracé des rues.

Je me suis exprimé ailleurs sur l'intérêt de revenir sur ces cas historiques, en tant que source de réflexion sur notre perception actuelle de la diversité et des temps longs qui caractérisent la formation de nos villes, envisagés dans une logique évolutive de changement dans la continuité. Or ce qui peut sembler a priori logique et pertinent – « construire la ville dans la ville » – nous apparaît, comme pour la conception et construction des tours, un parcours semé d'obstacles.

En effet, cette notion de « construire la ville dans la ville » implique, de nos jours, une attention particulière aux caractéristiques morphologiques des préexistences, ce qui pose d'emblée des questions patrimoniales (liées notamment à la notion d'ensemble) non négligeables. Mais l'application de la modification de la LCI se heurte aussi à d'autres questions, urbanistiques, techniques, économiques et surtout légales – dont l'une, le respect des distances légales aux limites de propriété sur cour, nous semble être parfaitement sous-estimé.

S'élever, surélever : ces démarches, certes différentes, ont en commun cette même capacité de contribuer à la compacité et à la densité urbaines; elles ont aussi en commun le fait que leur mise en œuvre comporte un haut degré de complexité. Il est dès lors évident qu'elles ne pourront pas résoudre à elles seules la lancinante crise du logement que nous vivons aujourd'hui : en prise avec des forces antagonistes, leur rôle dans la densification de nos villes demeure à la fois séduisant et particulièrement fragile.

Bruno Marchand

La densité urbaine liée à la question de la qualité

Le concours international d'idées d'architecture et d'urbanisme «Genève 2020», lancé en 2005 par la Fédération des architectes suisses (FAS), a été un véritable détonateur pour le développement de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV) et, dès le début de la législature en cours, l'Etat a exprimé des intentions par rapport à ce quartier. Charles Pictet*, président de la section genevoise de la FAS, n'a eu de cesse de réfléchir à ce projet d'envergure. Aujourd'hui, il est l'auteur d'une proposition de délocalisation dans la zone aéroportuaire de Colovrex et a accepté de nous livrer son point de vue sur la question de la densité urbaine à Genève.

Comment définiriez-vous la notion de densité urbaine ?

– La densité urbaine se définit par le nombre de personnes qui habitent un territoire donné. Il y a différentes manières de la calculer. Toutefois, en tant que phénomène absolu, ce qui me paraît le plus intéressant est la densité liée à la question de la qualité. La densité urbaine est actuellement un thème brûlant à Genève, entre la gauche et la droite, entre la Ville et le canton. Mais que serait la densité, sans la notion de qualité? Dans un environnement urbain où l'espace public, l'architecture et les typologies sont de qualité, nous pouvons admettre une densité gigantesque, sans que la ville soit invivable.

Et comment définiriez-vous la densité de la ville de Genève ?

Genève est une des villes les plus denses de Suisse. Le phénomène de densité y est particulièrement senti parce qu'il y a un manque général de plaisir collectif à planifier l'espace commun. Notre ville n'a pas connu de rénovation urbaine à grande échelle depuis longtemps. A Genève, nous commençons tout juste à comprendre que nous sommes dans une ville. Comme cas emblématique, nous pourrions citer les quais et la systématisation des vendeurs de glaces, où personne n'arrive à s'entendre et où les débats politiques l'emportent sur l'analyse du projet lui-même. A cela, nous pouvons ajouter le délabrement immanent des bâtiments et la pénurie de logement qui pèjorent fortement notre qualité de vie et créent toutes sortes de tensions politiques et sociales.

Quel est, à vos yeux, l'importance du Patrimoine dans ce contexte ?

– Tout dépend du sens que l'on donne au mot «patrimoine». Je suis fondamentalement attaché à la question patrimoniale et, à Genève, nous disposons d'un patrimoine qui a été fortement mis en péril. Nous possédons un immense patrimoine architectural, non seulement dans des objets exceptionnels, mais aussi dans des objets normaux du quotidien d'époques révolues. Et, il y a aussi la *mémoire du sol*, à laquelle je crois fondamentalement, qui représente ce qui perdure, qui reste et qui constitue les traces sur lesquelles on planifie. Le patrimoine est aussi quelque chose de vivant. Par patrimoine vivant, il faut comprendre, en reprenant l'exemple des Eaux-Vives, un quartier qui se doit de pouvoir évoluer, tout comme son rapport au lac ou la silhouette de Genève qui est magnifique sur la rade. La protection du patrimoine ne doit pas se limiter à quelque chose de figé, qui ne peut plus être modifié. Il y a néanmoins des contraintes pratiques, comme la surélévation des bâtiments qui fait actuellement l'objet de vifs débats, notamment dans le contexte de la densité urbaine et de la rentabilité des bâtiments. J'insiste donc sur l'importance de ne pas figer l'image d'une ville mais de penser à la viabilité d'immeubles anciens sur le plan économique.



Outre la surélévation, quelle serait une autre solution pour pallier au problème de la densité du centre-ville à Genève ?

– En effet, nous avons à Genève une fantastique opportunité qui a été mise en évidence par le concours «Genève 2020» sur la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV). Toutefois, les engagements politiques sont beaucoup trop timides à l'heure actuelle, parce que nous n'avons pas une friche en ville, mais bel et bien un quartier constitué avec des bâtiments, dont certains ont d'ailleurs une valeur patrimoniale. Par valeur patrimoniale, il faut comprendre les traces imprégnées dans ce territoire, comme des éléments qui ont été enterrés et qui doivent être déterrés, notamment les cours d'eau qui font partie intégrante d'un patrimoine industriel. Inévitablement, si l'on veut planifier dans cette zone, il faut pouvoir délocaliser certaines activités, et dans ce sens-là, il faut une décision politique qui soit à l'échelle du projet.

En terme de délocalisation, quelle sont les opportunités que vous envisagez ?

– J'ai récemment fait une proposition qui a été présentée au Conseil d'Etat et qui suit actuellement son cours au Grand Conseil et dans tous les milieux concernés, pour relocaliser certaines de ces activités dans un endroit qui me semble très propice et qui correspond à tous nos besoins : il s'agit de la zone de Colovrex. Cette zone représente 2 millions de mètres carrés et se trouve à proximité de l'aéroport, tout comme des grands axes ferroviaires et routiers. Pour le projet d'infrastructure, je n'ai proposé que des choses qui l'avaient déjà été par le passé : relier directement la voie de chemin de fer de Bellevue à l'aéroport, traverser le lac par le Vengeron et créer une zone d'activités industrielles et artisanales au bout de la piste de l'aéroport, comme le suggérait le plan alvéolaire. En somme, les trois principaux ingrédients de ma recette ont déjà tous été proposés, à la différence près qu'ils n'avaient jamais été réunis de cette manière. Et puis, c'est aussi une question de bon moment!

Comment voyez-vous cette nouvelle planification de la ville ?

– Disposer de deux millions de mètres carrés au centre-ville permet réellement de planifier une ville dans le contexte d'un gigantesque développement urbain. Récemment, l'architecte et urbaniste Alexandre Chemetoff a donné une conférence à la Maison de l'architecture à Genève, où il faisait une démonstration très convaincante de la notion de «mutation urbaine», non pas comme un phénomène de table-rase, où l'on recommence tout, mais comme une reconstruction de la ville sur elle-même, où les nouvelles constructions se souviennent de celles qu'elles remplacent, où les éléments qui valent la peine d'être remis en valeur sont remis au jour. Je suis fondamentalement convaincu que nous avons ici une formidable opportunité pour une ville pérenne, où la densité du centre-ville pourra s'étaler en largeur, permettant de pallier à la pénurie du logement, de développer une ville écologique et de promouvoir la mobilité douce – et ceci serait une perspective qui pourrait être concrétisée en assez peu de temps!

En guise de conclusion, quelle serait, à vos yeux, une solution urbanistique particulièrement réussie et qui pourrait constituer une référence pour le développement futur de Genève ?

– Parmi les villes européennes auxquelles nous pouvons nous identifier, il y a une ville qui me vient immédiatement à l'esprit : il s'agit de Copenhague. Même si la capitale danoise possède un gabarit relativement bas en termes de densité, l'espace urbain du centre-ville a été augmenté de façon spectaculaire ces dix dernières années par la reconversion des zones autrefois dévolues au commerce portuaire. Cette ville a gardé toute sa tradition dans ses espaces publics et tout semble pouvoir vieillir avec élégance. L'Etat a réussi une prouesse admirable en construisant 13 600 logements en six ans – comparés aux 10 000 en dix ans à Zurich, ou dépassant la totalité des logements construits à Berlin depuis 1989! Nous avons définitivement l'exemple d'une ville qui a su résoudre sa densité du centre-ville en y construisant avec un enthousiasme collectif. Cet enthousiasme collectif vient aussi d'un pays où la notion de collectivité est bien vécue, avec une grande cohésion sociale, un profond respect pour les biens communs et un attachement remarquable au patrimoine, à la culture et aux valeurs du passé comme du présent. Il reste à espérer que nous puissions aussi arriver un jour à ce même enthousiasme!

Propos recueillis par Eliane Brigger

* Charles Pictet est architecte genevois, à la tête du bureau du même nom. Il a obtenu son diplôme EAUG en 1996. Parmi ses principales réalisations, des villas et des transformations de logements à Genève, Vaud, Valais et Tessin, des logements à Trélex, un immeuble résidentiel à Vandœuvres, ainsi que des bâtiments d'utilité publique, sociale et culturelle comme le théâtre et centre culturel de Collonge-Bellerive.

«Je crois que ce qui m'intéresse dans la construction d'une ville, c'est sa capacité de transformation, quelque chose comme le développement d'un homme qui a, dès sa naissance, certaines caractéristiques et une autonomie suffisante, une structure de base, pouvant accueillir ou résister aux changements de la vie. Cela ne signifie pas une perte d'identité.»

Alvaro Siza



Marcellin Barthassat



La route des Jeunes vue du carrefour de l'Etoile. Un axe autoroutier à transformer en avenue urbaine, pour modifier son effet de coupure et établir de nouvelles relations entre les différents secteurs du quartier.

A propos de Praille-Acacias-Vernets

Ce fut un vrai bonheur, pour tous ceux qui ont assisté à la conférence de l'architecte français Alexandre Chemetoff que de l'entendre s'exprimer sur ses expériences d'urbanisme dans plusieurs villes françaises.

Alexandre Chemetoff, dont la carrière a commencé comme paysagiste et qui donnait l'impression d'être un architecte extrêmement détendu, nous a expliqué comment pouvait naître un quartier nouveau dans le respect et la reconnaissance des traces et des éléments existants, et nous a fait connaître ses principales expériences dans ce domaine. Pour lui, un des facteurs principaux de réussite réside dans le contact étroit qui doit s'établir entre le maire de la ville et l'urbaniste. Il a fait valoir comment lui-même a eu l'occasion de s'entretenir, fréquemment et notamment au cours de promenades *in situ* avec le maire de la ville, des problèmes du futur quartier dont il avait la charge.

Mais voilà, Genève n'est pas une ville de la province française. Genève est une ville très fortement politisée et au territoire particulièrement exigü, ce qui implique une grande attention à son développement et le contrôle par tous de chaque geste touchant à son territoire. Son maire est remplacé par des organismes politiques, représentants démocratiques d'un peuple dont les opinions ne sont que rarement convergentes, ce qui constitue un tissu particulièrement difficile à manipuler alors que l'on sait, et l'histoire est là pour nous en convaincre, que les grandes réalisations urbaines ont presque toujours été faites sous l'autorité d'une seule et forte personnalité.

Ici, les obstacles que doit affronter tout projet sont nombreux puisque, indépendamment des subtilités complexes du processus politique, jusqu'au DCTI, censé piloter la construction, s'est doté d'instances internes de contrôle par le biais de ses commissions consultatives. Cette surabondance de démocratie explique le degré d'inhibition auquel nous sommes parvenus. Pour en revenir à La Praille, ce ne sont hélas pas les nombreux projets existant aujourd'hui qui nous aideront à aboutir à une solution, mais bien la présence d'un architecte compétent et cultivé, sûr de lui et pourquoi pas autoritaire, qui pourrait dénouer le nœud gordien de La Praille et faire le choix entre tous les besoins sociaux, culturels, commerciaux et de logement qui se font sentir.

Un bon exemple de ce cafouillage pourrait être celui du pont sur l'Arve, qui va devenir un élément primordial du futur quartier. Situé dans le prolongement, ou presque, de la rue de l'École de Médecine et, sur l'autre rive, de la rue Hans Wilsdorf, il se présente aujourd'hui sous la forme d'une passerelle désaxée par rapport aux deux rues qu'elle relie et régulièrement renforcée avec des éléments qui s'ajoutent à sa structure provisoire, au

fur et à mesure que le trafic qu'il doit évi- demment recevoir devient plus important (renforcement financé en grande partie par les usines Rolex qui craignent vraisemblablement un accident pour leur personnel).

La justification en serait-elle l'indécision d'un projet pour La Praille qui justifierait le fait de ne rien entreprendre? Ou bien serions-nous en train de payer l'attitude négative de nos autorités envers la profession d'architecte? Une attitude regrettable de la part de nos autorités qui, à l'encontre de tous les cantons urbains, ne veulent toujours pas d'architecte cantonal, ont supprimé l'école d'architecture et préfèrent aujourd'hui s'adresser prioritairement, pour les problèmes importants, à des architectes fortement médiatiques venus d'ailleurs alors qu'il en existe d'au moins aussi capables, mais de toute évidence plus appréciés à l'étranger, en Suisse et à Genève?

François Maurice
Architecte

¹ Cette conférence avait été organisée le 6 février dernier par le DCTI - Département des constructions et technologies de l'information - et la Maison de l'architecture dans le cadre d'un cycle de quatre conférences autour du devenir du quartier de Praille-Acacias-Vernets.

CARTE BLANCHE

Le patrimoine: un empêchement de tourner en rond?

Il est des villes où le poids de l'histoire est tellement grand qu'il nourrit entièrement l'avenir: Florence, Rome, Venise. Il en est d'autres où les autorités ont fini par comprendre que le tissu historique pouvait devenir, dans l'actualité, un attribut économique, touristique, social et culturel de la plus haute valeur: Paris, Lyon, par exemple, ont placé sous protection d'importantes zones, y compris du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Est-ce parce qu'à Genève, l'histoire se lit sur un mode plus immatériel, qui met en avant la Réforme, le Refuge protestant, la Croix-Rouge, les organisations internationales, les droits humains? Ou encore que l'histoire matérielle, celle de l'économie du luxe, l'horlogerie, la joaillerie, la banque, commande une approche discrète depuis le temps où les lois somptuaires interdisaient d'afficher les signes extérieurs de richesse?

Tout se passe comme si le patrimoine bâti et paysager du passé genevois ne pouvait être perçu comme une richesse commune à tous, mais était bien plutôt vécu comme une contrainte désagréable par un grand nombre d'investisseurs et d'acteurs de la construction, comme un obstacle au développement urbain et à la satisfaction des besoins.

Ce n'est pas faute d'études et de mises en valeur. D'un côté, historiens de l'art et de l'architecture, métiers de la restauration

et de la conservation, associations de sauvegarde du patrimoine, population attachée à l'image et à l'usage de ses symboles et de ses quartiers. De l'autre, détenteurs du pouvoir et de l'argent, métiers de la construction et leurs organisations, en majorité hostiles à la mise en œuvre d'une politique de protection du patrimoine nette et claire, raisonnée, admise par tous.

Les luttes ont pourtant conduit à la mise au point de lois utilisables. L'état des lieux établi en 2007¹ illustre bien la tension inévitable et permanente suscitée par leur application. Tout reste affaire de volonté politique. Et parce que, de la part du Conseil d'Etat en charge de l'exécutif, aucune volonté forte ne veille au grain et ne rend visible aux yeux de tous le patrimoine à protéger, la mollesse et le désintérêt gagnent les communes, les instances en charge de l'urbanisme et de la construction et, bien sûr, les particuliers.

Exemple: l'application de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites de 1976 concernant le recensement et l'inscription à l'inventaire. Si le recensement a été en partie réalisé, l'inscription à l'inventaire des objets dignes d'être protégés n'a pas suivi le rythme - faute de moyens et de volonté - et l'on se trouve aujourd'hui, d'un point à l'autre du territoire cantonal, en face d'une inégalité de traitement qui devrait inquiéter les juristes.

Autre exemple: la mise en œuvre de la loi sur les surélévations qui doit prendre appui sur des cartes indicatives par quartier. Malgré son insistance sur ce point, la CMNS n'a pas obtenu que le découpage de ces cartes reconnaisse l'existence de la ceinture fazyste. Or, celle-ci, créée à partir de 1850 sur les terrains des fortifications démolies, représente précisément un de ces «morceaux de ville» exceptionnels, magnifiquement maîtrisés, ponctués de monuments à fortes significations symboliques, politiques, sociales, religieuses et culturelles, dont les collectivités ailleurs s'enorgueillissent et qui, ici, apparaissent paradoxalement à beaucoup comme des empêchements de tourner en rond. Une publication sur la ceinture fazyste s'impose, si possible aussi excellente que celle naguère consacrée par

André Corboz à Carouge et qui a conduit à la conservation de la petite cité sarde des Lumières.

Dernier exemple: la protection de la rade et des rives du lac. Ce site exceptionnel, objet d'un plan de site, avec des parcs classés en zones de verdure, est aujourd'hui menacé par plusieurs projets émanant des autorités cantonales elles-mêmes. Complètement du lac devant les parcs de la rive gauche, déclassement d'une partie de parc de la rive droite pour assurer l'agrandissement de l'ancien bâtiment du BIT. La sonnette d'alarme est tirée. Il est urgent de se réveiller.

Erica Deuber Ziegler
Historienne de l'art

¹ Leïla el-Wakil (dir.), *Patrimoine genevois. Etat des lieux*, Infolio, 2007.



Un ardent défenseur du patrimoine

Georg Germann allie les savoirs les plus divers à une curiosité insatiable. Entretien avec celui qui fut l'initiateur, dans les années 1970, de l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920.

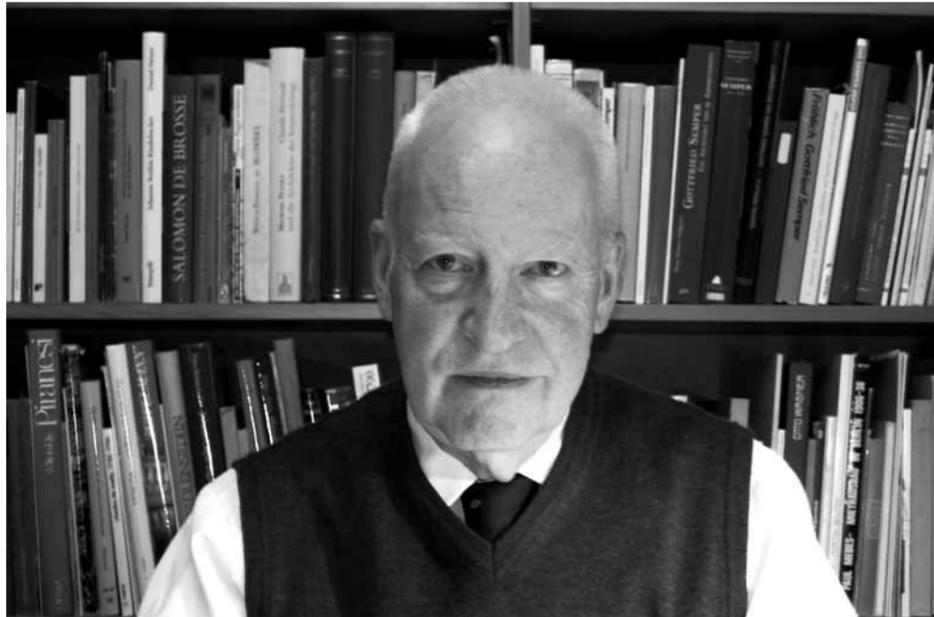
Georg Germann nous accueille dans sa maison, nichée dans un îlot de verdure situé à proximité du siège de l'Union postale universelle. Avant de pénétrer dans son bureau, une pièce tapissée d'ouvrages spécialisés – dont il nous présentera les fleurons –, il enfle son vêtement de travail, un pull sans manches, pour faire « comme de vrai ». Puis débute l'enchantement d'une longue journée alliant les questions aux remarques, les digressions aux analyses subtiles, dont cet interview ne peut rendre hélas que très partiellement compte.

Vous êtes à l'origine de la grande aventure de l'INSA (Inventaire suisse d'architecture 1850-1920). En tant qu'acteur de l'ISOS, l'autre grand projet national d'envergure de la seconde moitié du XX^e siècle, j'ai toujours éprouvé une admiration sans bornes pour la méthode qui fonde l'INSA. Pourriez-vous nous en conter la genèse et les spécificités?

– L'INSA est né d'un projet de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, lancé au début des années 1970. L'objectif était de mettre sur pied un inventaire rapide couvrant la première grande période de développement sur notre territoire – en réaction aux célèbres livres noirs très fouillés, qui ne traitaient que rarement du patrimoine postérieur au milieu du XIX^e siècle. Il s'agissait de recenser la totalité du bâti – et non l'architecture – de cette période, en renonçant à toute recherche en archives. L'abandon ultérieur de cette règle a eu pour conséquence d'exclure une couverture complète du territoire suisse, telle que le prévoyait le projet initial. Dès lors, l'inventaire s'est limité à 40 villes et chefs-lieux de cantons ayant dépassé les 20 000 habitants en 1920. Leur publication a été réalisée sous l'égide de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et s'est faite selon l'ordre alphabétique. Quant à la méthode, elle est la conjonction des réflexions des divers participants. Ainsi, Othmar Birkner est à l'origine du dictionnaire des architectes, destiné à remplacer l'index habituel, tandis que Jacques Gubler associe un vocabulaire d'une richesse exceptionnelle au respect d'une limitation drastique des périmètres couverts, au sens de *less is more*.

A votre retraite, vous avez choisi d'enseigner, dans le cadre du troisième cycle consacré à la gestion du patrimoine, à la HES bernoise où j'ai eu l'immense plaisir de fonctionner en tant qu'expert représentant la section nationale suisse de l'ICOMOS. Quelles motivations ont dicté ce choix?

– Mon activité dans cet établissement est largement liée à ma rencontre avec l'architecte Martin Fröhlich, à l'époque où il était assistant du professeur Adolf Vogt à l'Institut de théorie et d'histoire de l'architecture (gta), à l'EPF de Zurich, et travaillait sur les archives de Gottfried Semper. Lorsque lui-même et Bruno Raccuia, en 1996, ont décidé de créer un 3^e cycle consacré à la sauvegarde et à la réaffectation du patrimoine dans le cadre de la HES bernoise, ils m'ont confié le module « Histoire et théorie de l'architecture » et m'ont invité à collaborer aux deux modules introductifs. C'est là que j'ai ressenti le désavantage d'être un enseignant à la retraite, dont le dernier poste en tant que directeur d'un musée n'avait rien à voir avec la sauvegarde du domaine bâti. Pour maîtriser le sujet, j'ai dû me replonger dans la littérature spécialisée, réétudier les auteurs à l'origine de cette discipline, analyser les diverses chartes de l'ICOMOS, mettre à jour mes réflexions sur le sujet.



Le thème de la 16^e Assemblée générale de l'ICOMOS était consacré à « l'Esprit du lieu ». Que pensez-vous de l'élargissement constant du champ traité par la sauvegarde du patrimoine, de l'objet monumental au type (logements d'ouvriers, usines, etc.), puis au lieu et au site et, dorénavant, aux biens intangibles? Corollairement, que vous inspire l'augmentation régulière du nombre d'objets inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco?

– En ce qui concerne mes réflexions sur cette problématique, je les développe longuement dans le chapitre introductif du recueil *Aux origines du patrimoine bâti. Essais et conférences sur l'histoire de l'architecture*, qui paraîtra au printemps 2009 aux éditions Infolio. Je vous renvoie donc à cette publication. Pour répondre succinctement à vos questions, je constate que « la liste du Patrimoine mondial s'est malheureusement muée en étiquette touristique » et que « la déontologie des conservateurs du patrimoine ne repose pas sur des principes, mais bien sur des règles tantôt suivies, tantôt violées, mais rarement contestées ». Quant aux biens intangibles, au « patrimoine culturel immatériel », si cette expression peut sembler énigmatique, elle n'en a pas moins le mérite de répondre à l'universalité de la notion de patrimoine, avec toutes ses facettes découlant des conditions matérielles et culturelles prédominantes dans une population, dans un lieu et à une époque donnés.

Dans la mesure où vous avez énormément écrit (et publié), vos lecteurs seraient cer-

tainement intéressés par votre pratique en la matière?

– Je travaille lentement et ma langue est lourde. J'écris souvent à la main. J'ai la conviction qu'un travail de rédaction assez long conduit à un texte condensé. C'est ce que je recherche patiemment, depuis des années. Une tante genevoise, Yvette Germann, née Audeoud, m'a donné le goût du français. J'ai en outre eu le privilège de vivre à une époque où il était possible de poursuivre ses études dans divers pays.

Quelles sont vos relations avec Patrimoine suisse?

– Durant mes études, j'étais inscrit à la section de Bâle-Campagne, avant de devenir membre du comité. J'ai par la suite été affilié à d'autres sections, au gré de mes lieux de résidence. J'ai également été durant plusieurs années membre de la Commission des monuments historiques du canton de Zurich, avant d'en devenir le président. En mai 2008, j'ai eu le plaisir de donner une conférence lors de l'Assemblée générale de la section jurassienne, intitulée *Respect et piété*.

Enfin, même si la votation aura déjà eu lieu lorsque paraîtra cet entretien, je souhaite ajouter que, malgré mon orientation politique radicale, dans la tradition de ma famille, je suis viscéralement opposé à l'initiative lancée par la section zurichoise de ce parti pour limiter le droit de recours d'associations se consacrant à la défense d'intérêts idéaux, telles que Patrimoine suisse.

Propos recueillis par Jean-Pierre Lewerer

Georg Germann

Après des études en histoire de l'art à Bâle¹, Paris, Rome² et Londres³, il enseigne dans différentes universités et à l'EPFZ, écrit et publie articles et ouvrages⁴ consacrés à une histoire de l'art que l'on pourrait qualifier de relativement traditionnelle. De 1978 à 1983, il est directeur des éditions de l'Institut suisse pour l'étude de l'art et, de 1984 à 1996, directeur du Musée historique de Berne. Parallèlement, il initie, dans les années 1970, l'*Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, plus connu sous son acronyme INSA, qui constitue, avec l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), une œuvre pionnière sur le plan européen⁵. A Genève, l'inventaire sur le terrain, réalisé en collaboration avec Jacques Gubler et Gilles Barbey, puis complété par Armand Brulhart, s'est déroulé en 1975 et 1976, la publication intervenant en 1982. Après sa retraite, en 2000, il enseigne l'histoire et la théorie de l'architecture dans le cadre du 3^e cycle consacré à la sauvegarde et à la réhabilitation du patrimoine à la HES Berne-Berthoud⁶, donne des conférences et poursuit ses publications.

¹ Thèse de doctorat sur les temples protestants: *Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz von der Reformation bis zur Romantik*, Zurich, Orell Füssli, 1963.

² En profitera notamment *Vitruve et le vitruvianisme. Introduction à l'histoire de la théorie architecturale*, Lausanne, PPU, 1981 (1^{re} éd. allemande Darmstadt, wb, 1980).

³ Il en résulte *Gothic Revival in Europe and Britain*, Londres, Lund Humphries, 1972; Cambridge, Mass., MIT Press, 1973; éd. allemande Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1974.

⁴ En 1967, après cinq ans de recherches, paraît le cinquième volume de *Die Kunstdenkmäler des Kantons Aargau* (dans la série des livres noirs de la SHAS).

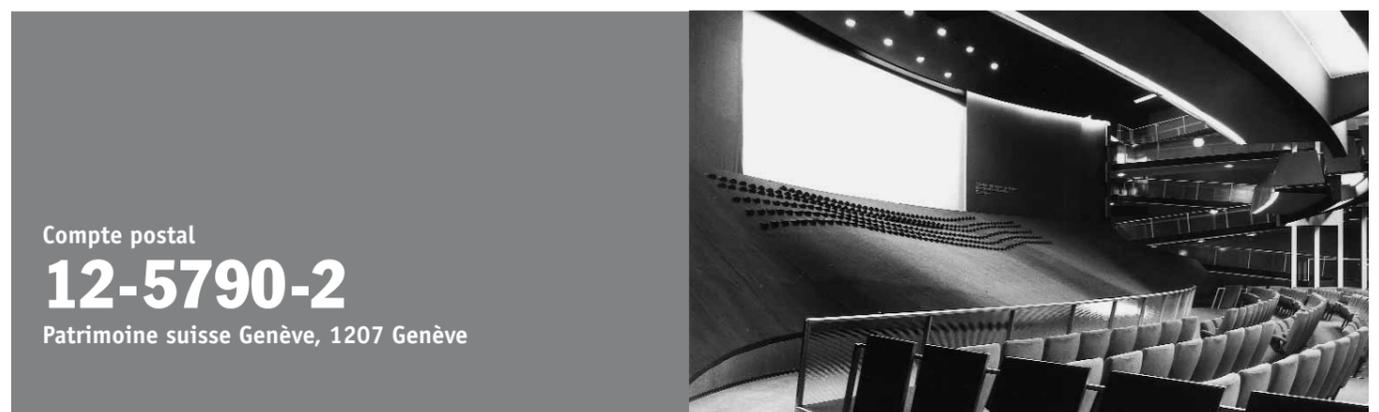
⁵ Cf. « Wie das INSA begann. Die Anfänge des Inventars der neueren Schweizer Architektur 1850-1920 », *Art+architecture en Suisse* 56, 2005, n° 5, pp. 8-10.

⁶ « Das Studium der Denkmalpflege in der Schweiz », *Kunstchronik* 51, 1998, pp. 479-481. – Fröhlich/Germann, « Quatre projets pédagogiques pour l'enseignement de la sauvegarde. Hochschule für Technik und Architektur, Berne. Denkmalpflege und Umnutzung », *Patrimoine et architecture* 10-11, 2001 (Actes du colloque « La sauvegarde du patrimoine bâti du XX^e siècle, nouveaux métiers, nouvelles formations »), pp. 66-68. – « Fünf Jahre Berner Nachdiplomstudium Denkmalpflege und Umnutzung. Vortrag an der Ehemaligentagung des Nachdiplomstudiums », Berne, 31 janvier 2003 (tapuscrit).

Soutenez l'activité de Patrimoine suisse Genève

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

www.patrimoinegeneve.ch



Compte postal

12-5790-2

Patrimoine suisse Genève, 1207 Genève

Tournay, ou le réveil abrupt d'une Belle au Bois dormant

Depuis plusieurs décennies sommeillait à Pregny – à l'arrière du monumental ensemble de serres cédé par le baron de Rothschild à l'Etat de Genève et présentement affecté au Conservatoire et Jardin botaniques – un domaine d'une ampleur qui n'avait rien à envier à son aristocratique voisin: le domaine de Tournay, récemment divisé.

De son origine médiévale, cette propriété de Tournay, aux vastes prairies doucement vallonnées, conserve une imposante maison forte qui, protégée par des douves, se développe sur deux côtés d'une cour recevant les abondantes eaux d'une source intarissable. Au XVIII^e siècle, tout vétuste et démodé fût-il, ce château avait été la propriété de deux illustres personnalités. Par héritage, il était parvenu au spirituel et érudit président du Parlement de Bourgogne Charles de Brosses (1709-1777), auteur des célèbres *Lettres familières écrites d'Italie*. C'est ce noble rejeton d'une famille jadis bourgeoise de Genève qui, en 1758, céda à vie à Voltaire ses droits sur Tournay, y compris le titre de comte que le philosophe des Lumières convoitait par-dessus tout.

Après un retentissant procès entre les héritiers des deux hommes, Tournay coula une longue période de quiétude durant laquelle la propriété se mua en une grosse exploitation agricole dépouillée de ses insignes seigneuriaux tels que douves, crènaux, pigeonnier-tour et girouettes. C'est à l'orée du XX^e siècle que le domaine reçut ses atours actuels. Dès 1915, à l'instigation du Zurichois Alfred Baur et de son épouse, la Genevoise Eugénie Duret, auxquels on doit la remarquable collection Baur, l'important bureau d'architectes Revilliod et Turrettini eut à tâche de re-médiévaliser la maison forte, de l'enrichir de tourelles, de douves, de petits ponts en maçonnerie et de reconstituer le grand potager «extra muros». Sur le haut du coteau, trouva place une confortable villa moderniste, environnée – dans la veine des interventions du réputé paysagiste Duchêne – de vastes jardins géométrisants projetant leurs axes au milieu des prairies, rehaussées d'arbres à caractère de parc.

En 2008, ces quelque 28 ha d'un seul tenant ont été divisés en trois lots, la maison forte et la villa avec leurs alentours respectifs constituant chacune un lot destiné à être vendu, le 3^e lot composé des terrains agricoles restant aux mains de la fondation créée par les Baur pour gérer le domaine. La petite délégation de Patrimoine suisse qui a pu visiter les lieux l'été dernier a été frappée par la beauté tout à la fois champêtre et raffinée du site et par le remarquable état de préservation des bâtiments qui ont traversé le XX^e siècle sans subir d'importantes transformations. Bien que d'un volume compact, la villa comporte de spacieux espaces intérieurs qui présentent encore leur décor éclectique de 1900, à chaque salon correspondant un style différent approprié à l'affectation spécifique de la pièce.

Si la maison forte est classée depuis 1958, la villa Baur et ses jardins ne bénéficient en revanche d'aucune mesure de protection. Cette situation ne devrait guère changer de longtemps, ce qui inquiète Patrimoine suisse, puisque ce morceau de feu le domaine de Tournay accueillera une ambassade au bénéfice d'un statut d'extraterritorialité.

Christine Amsler
Historienne de l'art



L'ancienne maison forte de Tournay.



La villa Baur édiflée à partir de 1915 d'après un projet des architectes Revilliod et Turrettini.



La salle supérieure du donjon.

Pour en savoir plus: *Voltaire chez lui: Genève et Ferney* (1994), pp. 29-46; Olivier Reverdin, «Alfred Baur, bienfaiteur de Ceylan et de Genève», *Journal de Genève*, 22.12.1997; Isabelle Bovay, «Les jardins de la villa Baur de Tournay, à Pregny», *Jardin, Jardins. 3 siècles d'histoire des jardins à Genève* (2008).



L'escalier avec sa balustrade en bois sculpté et ses plafonds à caissons, rosettes et palmettes.



La salle à manger et son mobilier incorporé aux lambris de pourtour.



Le fumoir et sa grande cheminée Renaissance tardive.

Visites et conférences

VISITES DE PRINTEMPS DE PATRIMOINE SUISSE GENÈVE

Samedi 25 avril: excursion à Estavayer-le-Lac organisée par Christine Amsler, historienne de l'art, et Evelyn Riedener, guide du patrimoine, sous la conduite de Daniel de Raemy, rédacteur des Monuments d'art et d'histoire pour Estavayer-le-Lac.

Samedi 20 juin: excursion à La Chaux-de-Fonds, organisée par Catherine Courtiau, historienne de l'art, sous la conduite d'Edmond Charrière, ancien conservateur du Musée des beaux-arts, président de l'association Maison blanche.

Programmes détaillés et inscriptions: s'adresser au secrétariat.

RECENSER/CONSERVER/TRANSFORMER LE PATRIMOINE

Dans le cadre du cycle de conférences 2009, «La maison rurale», le Service des monuments et des sites de l'Etat de Genève invite à une

présentation du recensement architectural du canton de Genève, sous le titre «Nouveaux usages pour le patrimoine bâti – Le patrimoine rural du canton de Genève», le **jeudi 23 avril à 18h45** au cinéma Bio à Carouge, en présence de Mark Muller, conseiller d'Etat. Introduction de Sabine Nemeç Piquet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites. Conférence d'Isabelle Roland, historienne de l'architecture. Interventions de Francis Goetschmann, Laurent de Wurstemberger, Yves Omarini et Jean-Marc Comte, architectes, suivies d'une table ronde animée par François Walter, historien.



Adrian Schmid, nouveau secrétaire général de Patrimoine suisse

Adrian Schmid, 52 ans, de Lucerne, est le nouveau secrétaire général de Patrimoine suisse. Sa vaste expérience professionnelle au sein du monde associatif contribuera à la poursuite du développement, de l'ouverture et du rayonnement de Patrimoine suisse. Il est entré en fonction le 5 janvier.

Adrian Schmid a acquis de grandes compétences dans la conduite de plusieurs organisations sans but lucratif en Suisse. Son sens des relations, ses nombreuses connaissances nationales et internationales, sa créativité, de même que sa longue expérience politique feront de lui un leader, représentant et porte-parole efficace de Patrimoine suisse. Adrian Schmid a été durant neuf ans secrétaire général de l'Association des locataires de Lucerne, puis durant plus de sept ans membre de la direction de l'ATE, Association transports et environnement. Par ailleurs, il a été député Vert au parlement communal de Lucerne de 1983 à 2000 et a présidé le Conseil communal de la Ville en 1998-99. A ces divers titres, il s'est attiré le respect de très larges milieux. Adrian Schmid s'est fortement impliqué dans sa ville sur des questions liées au patrimoine bâti. Par

exemple, il a conduit avec succès la campagne pour le maintien des importantes salles de l'Hôtel Schweizerhof. Il a aussi participé à un jury de concours d'architecture pour le réaménagement du Strandbad Lido à Lucerne et s'est engagé en faveur de réalisations contemporaines de qualité qui marquent aujourd'hui le paysage de la ville de Lucerne. Il possède en outre une vaste connaissance des problèmes de l'aménagement du territoire et s'est impliqué en faveur de l'initiative fédérale pour le paysage. Patrimoine suisse se réjouit de pouvoir compter sur la collaboration d'une personnalité aussi compétente et d'un professionnel à la fois passionné par les causes qu'il défend, réaliste et pragmatique face aux difficultés, ouvert à ses interlocuteurs et soucieux de concertation.

Rappelons qu'au niveau national Patrimoine suisse est la première organisation suisse sans but lucratif du domaine de la culture architecturale. Fondée en 1905, elle compte 27 000 membres et donateurs et chapeaute 25 sections cantonales. Elle s'engage pour préserver de la démolition des monuments historiques de différentes époques, mais encourage aussi une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Le Prix Wakker 2009 à Yverdon-les-Bains

Patrimoine suisse a attribué le prix 2009 à Yverdon-les-Bains «pour la manière dont elle gère son espace public, la collaboration exemplaire qu'elle entretient avec les communes avoisinantes et la volonté manifeste d'aménagement de ses autorités communales». La remise officielle aura lieu le 27 juin dans le cadre d'une fête publique.

Yverdon-les-Bains a déjà attiré l'attention par le renouvellement de sa place de la Gare à l'occasion d'Expo 02. Puis la ville a entamé une réflexion sur la revalorisation de la voie d'accès au lac à partir du centre ville, la qualité de la zone des rives ayant été redécouverte durant l'Exposition nationale. La revalorisation qu'on prévoit de réaliser rétablira un lien entre le cœur de la vieille ville et le bord de l'eau, dont il est séparé par une zone industrielle. Le projet qui tend à renforcer l'axe qui longe le canal oriental est convaincant de ce point de vue. Un premier résultat réussi est celui du parc des Rives au bord du lac, inauguré en 2008 (dû aux bureaux Local architecture/Paysagegestion).

Quelques nouvelles constructions et transformations valent aussi à Yverdon-les-Bains une reconnaissance croissante dans les milieux spécialisés, par exemple avec la construction du Centre psychiatrique du Nord vaudois (2003, Devanthery & Lamunière), celle de l'Ecole professionnelle (2000, Brauen+Wälchli), ou encore la transformation de l'ancienne caserne en Tribunal d'arrondissement (2000, Bauart Architekten).

La vieille ville, traitée avec grand soin, n'est pas transformée en musée mais vivante et authentique. De discrètes interventions telles que la revalorisation de la place de l'Ancienne-Poste et des projets ambitieux comme la salle Jules Verne récemment inaugurée dans la Maison d'Ailleurs – un «Musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires» aménagé dans deux bâtiments historiques reliés par une passerelle contemporaine – témoignent du traitement respectueux réservé au patrimoine bâti.

A une plus vaste échelle, le programme d'agglomération «aggloY» (en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial) promeut l'urbanisation et la mobilité dans un rayon de neuf communes. Apparaissent clairement ici les effets de la planification active et de la volonté d'aménagement des autorités communales, qui se sont donné pour objectif de renforcer l'identité d'Yverdon-les-Bains en tant que deuxième ville du canton. La situation initiale est idéale, et les projets orientés dans la bonne direction.

Le Prix Wakker rend hommage à l'acquis mais veut aussi renforcer la conscience du potentiel existant et mettre en évidence l'importance des efforts entamés.

Patrimoine suisse

Lectures

Méandres. Penser le paysage urbain

Ouvrage collectif sous la direction de Pieter Versteegh Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005 190 p., Fr. 59.– à la librairie Archigraphy

La ligne droite est une pure abstraction de l'esprit, et comme le point géométrique, autre chimère, n'a d'existence que pour les géomètres.

L'histoire d'un ruisseau, même de celui qui naît et se perd dans la mousse, est l'histoire de l'infini.

Elisée Reclus, *Histoire d'un ruisseau*

Pieter Versteegh introduit l'ouvrage en expliquant qu'il lui «arrive de songer à une ville qui se formerait dans le paysage tel un ruisseau creusant ses méandres – en lutte raisonnée». Il s'inscrit ainsi en opposition avec la vision traditionnelle de l'urbanisme, cette «ville (...) qui ne cesse de s'étaler autour de son centre historique, et qui absorbe sur son passage le paysage qui l'entoure». Il ajoute que «si la ville avance dans le paysage, pourquoi l'inverse ne serait-il pas envisageable?» Et il conclut que «c'est essentiellement par le contrôle que nous croyons nous différencier de la nature; [or] la nature se contrôle elle-même; [et] nature nous sommes».

Suivent des contributions davantage théoriques dues au même Pieter Versteegh (Complexes du paysage/urbain; Emergences en architecture), à Vincent Kaufmann (La ville-potential), à Michel Malet (La planète fractale) ou inspirées par un lieu: Bucarest pour Florinel Radu, Genève pour Elena Cogato Lanza et Alain Juliard, les Pays-Bas pour Nicolas Pham.

Concluons par une ultime citation, hautement signifiante, empruntée par Vincent Kaufmann à l'ouvrage *Mille plateaux* de Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui souligne la différence entre les jeux d'échecs et de go: «Les pièces d'échecs sont codées, elles ont une nature intérieure ou des propriétés intrinsèques, d'où découlent leurs mouvements, leurs situations, leurs affrontements. Elles sont qualifiées, le cavalier reste un cavalier, le fantassin un fantassin, le voltigeur un voltigeur. (...) Les pions de go au contraire sont des grains, des pastilles, de simples unités arithmétiques, et n'ont d'autre fonction qu'anonyme, collective ou de troisième personne. (...) Les pions de go sont les éléments d'un agencement machiniste non subjectivé, sans propriétés intrinsèques, mais seulement de situation. (...) Enfin, ce n'est pas du tout le même espace: dans le cas des échecs, il s'agit de se distribuer un espace fermé. (...) Dans le go, il s'agit de se distribuer dans un espace ouvert, de tenir l'espace (...). Espace "lisse" du go contre espace "strié" des échecs.»

Jean-Pierre Lewerer

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

Nom	Prénom
Année de naissance	Profession
Adresse	
N° postal, lieu	
Date	Signature

- membre effectif, affilié à Patrimoine suisse et recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum Fr. 60.– / couple Fr. 70.– / collectif Fr. 95.–
- membre étudiant: minimum Fr. 40.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, case postale 3660, 1211 Genève 3
Un cadeau de bienvenue vous attend!

alerte

Editeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Marcellin Barthassat

Rédaction Eliane Brigger, Laurent de Wurstemberger, Jean-Pierre Lewerer, Pierre Lipschutz, Cecilia Maurice de Silva, Jacqueline Richez, Olivier Zimmermann
Avec la collaboration de Christine Amsler, Erica Deuber Ziegler, François Maurice, Bruno Marchand
Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3, tél. 022 786 70 50 (matin) info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz Impression Médecine & Hygiène, Genève

© 2009, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch

Prochaine parution: juin 2009

Délai rédactionnel: 22.5.2009